# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 27 MAI 1876. — 49me Année.


DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 27 MAI.

**VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.**

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—propriété de rix située à l'angle des rues Bienville et Bourgogne, aussi une tombe de famille neuve sise au nouveau cimetière St-Louis rue de l'Esplanade.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—1°. propriété rue St-Philippi—2°. Bonne maison double rue Robertson—3°. propriété rue Rocheblave et—4°. propriété rue St Pierre entre Royale et Bourbon.

Par Selle & Malochée, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—vente importante de propriétés dans le Deuxième et Troisième District de cette ville.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, foin.

**Des bargains!**—Excellentes occasions!

Aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, M. C. E. GIRARDEY, encanteur, vendra, positivement, pour le compte de successions et autres, des propriétés de choix parmi lesquelles nous remarquons celles qui se trouvent dans les rues Canal et Esplanade.

Les personnes qui cherchent à faire des placements avantageux ne manqueront pas de profiter de l'excellente occasion qui leur est offerte.

Voici ce que vend M. GIRARDEY:

1° Pour opérer un partage entre héritiers majeurs—la magnifique maison en briques et à trois étages, bâtie sur deux grands terrains et portant le No 234 de la rue du Canal, entre les rues Franklin et Liberté. Elle a été bâtie en 1857 et a coûté plus de $40,000.

2° La belle maison en briques et à trois étages formant l'angle S. O. des rues Canal et Liberté et portant le No 240 de la rue du Canal. Elle convient également à un négociant, à un homme de profession ou à un particulier.

3° Les maisons en briques et à trois étages, portant les Nos 242 et 244 de la rue du Canal, immédiatement en face des belles résidences de S. N. Moody et E. E. Norton entre les rues Liberté et Marais.

4° La jolie résidence en briques, à étage et à mansarde, portant le No 92 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Bourbon et Dauphine, au milieu d'un des plus charmants voisinages de la ville.

5° Les deux maisons en briques et à étage, portant les Nos 10 et 12 de la rue Liberté, entre les rues Canal et Gasquet.

6° Le magasin et demeure en briques et à trois étages, portant le No 5 de la rue de l'Annonciation, entre les rues Delord et Calliope.

7° Neuf terrains de choix pour bâtir, dans la rue Bienville, entre les rues Rocheblave et Tonti.

8° Onze terrains dans la rue Conti, entre les rues Miro et Rochealave.

9° Quatorze terrains de choix, améliorés en partie, faisant face à la rue St-Louis, entre les rues Rocheblave et Tonti.

10. Quatre terrains dans la rue des Chênes, entre les rues Rocheblave et Tonti.

Pour plus de détails, voir les annonces et les plans exposés à la vente.

**Foin.**—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

**SPECTACLES.**

Samedi, 27 Mai 1876.

OPÉRA.—Le Marchand de jouets d'enfants et l'Homme n'est pas parfait.

## Le plan de Grant.

L'initiative prise par le président Grant dans le récent remaniement ministériel que nous avons déjà signalé, a décidément créé sensation dans les cercles politiques du Nord. On considère le mouvement comme le commencement d'exécution d'un plan destiné à faire triompher dans la convention nationale républicaine, la candidature à la présidence du sénateur Conkling, de New-York.

Le *Herald*, qui n'a pas caché ses préférences pour ce candidat, exagère de parti pris, la portée des changements opérés dans le cabinet. A l'en croire, Grant aurait fait un coup de maître en reprenant en main la direction du parti républicain qui, faute d'un chef, se désintégrait chaque jour. Il aurait ainsi rétabli la discipline du parti qui n'existait plus et se serait mis en position d'appuyer utilement de tout le patronage de l'administration un candidat déjà populaire dans le parti républicain.

Conkling déjà assuré des votes de l'Etat de New-York dans la convention républicaine, aurait, grâce à l'entrée de Don Cameron dans le ministère, ceux de la Pennsylvanie, et par le contrôle que le président Grant exerce sur les délégués du Sud, il obtiendrait les votes de toute cette section, ce qui rendrait sa nomination certaine.

Mais la nomination de Conkling comme candidat du parti républicain n'est que la première partie de la tâche que Grant a entreprise, et il lui restera encore à faire élire son protégé par le peuple. Un correspondant prête au président un aveu assez naïf mais qui indique qu'il a une perception très claire des difficultés que rencontrera la candidature de Conkling. Il aurait dit que la seule chose qui pût faire du tort à ce dernier ou lui être opposée, c'est d'avoir soutenu avec tant de ténacité et de zèle l'administration de Grant lui-même.

Ce langage, s'il a été réellement tenu, prouverait deux choses 1° que l'homme de la Maison Blanche ne se fait aucune illusion sur l'impopularité de son administration, et 2° qu'il tient à imposer au pays la continuation de la politique qui a causé cette impopularité. Grant n'a pas caché que Morton était son premier choix, mais craignant que la santé délicate de ce champion idéal de la politique de haine et de force, ne lui permette pas d'aller jusqu'à la fin du prochain terme présidentiel, il s'est rabattu sur Conkling comme le plus propre à assurer le succès du parti républicain, succès que Grant considère comme nécessaire au bien du pays, dit encore le correspondant déjà cité.

L'entrée de Cameron fils dans le cabinet serait la suite d'une combinaison qui ferait retirer de la lice présidentielle le gouverneur Hartranft de la Pennsylvanie, auquel Cameron père, aujourd'hui âgé de 77 ans, céderait sa place au Sénat des Etats-Unis. L'influence combinée de Cameron et de Hartranft serait alors employée en faveur de Conkling.

En nommant au ministère de la guerre un homme jeune, audacieux et déjà rompu aux roueries politiques, Grant a peut-être eu une autre pensée. Il s'est débarrassé d'un conseiller gênant en envoyant Pierrepont à Londres, et Taft ne paraît pas devoir rester longtemps au poste d'avocat-général. Lorsque la campagne sera avancée et le Congrès ajourné, nous ne serions pas étonné de voir Taft remplacé par un instrument complaisant qui, d'accord avec Cameron, recommencerait au Sud le jeu d'intervention et d'intimidation qui a été momentanément suspendu, afin de faire obtenir *vi et armis* les votes de cette section à Conkling.

Avec un homme qui n'abdique jamais comme Grant, il y a là un danger contre lequel les démocrates du Congrès feront bien de se prémunir en refusant de s'ajourner. La tactique du président comme chef politique est celle qu'il a toujours suivie comme militaire. Battu et repoussé, il revient à la charge alors qu'on croit qu'il a renoncé à l'attaque. Sa réapparition comme chef de parti quand on le considérait comme désarçonné, indique qu'il faut s'attendre de sa part à une lutte acharnée par tous les moyens bons ou mauvais, légaux ou illégaux. Mais dans cette campagne Grant ne pourra plus comme après ses défaites du "Wilderness" demander renforts sur renforts. Il lui faut au contraire, livrer bataille avec une armée affaiblie et divisée, ayant perdu son prestige et combattant pour une cause qui ne représente ni une idée populaire, ni un symbole, mais simplement les intérêts égoïstes d'une faction qui veut se perpétuer au pouvoir *per fas et nefas*.

RÉPARATION DE VOITURES.—M. A. C. Thorn, carrossier, établi à la Baie St-Louis, excelle dans sa partie et exécute avec une rare habileté les travaux de réparation qui lui sont confiés. On ne ferait certes pas mieux à la Nouvelle-Orléans. Sous ses mains, de vieilles voitures se transforment et semblent, quand il les livre, sortir de l'atelier du fabricant. Nous nous faisons un plaisir de le recommander aux familles de la ville qui passent l'été à la Baie St-Louis. On trouvera son annonce dans une autre partie de nos colonnes.

## La Cour Supérieure de District.

W. P. Kellogg a décidément un penchant à l'usurpation; il ne laisse pas échapper une occasion de substituer son bon plaisir à la loi.

En s'absentant quelques semaines pour aller faire au Nord une petite promenade financière, il savait qu'il laissait à Antoine le plein exercice des fonctions de gouverneur, mais il pensait avoir pourvu à tout, et de fait, C. C. Antoine n'a trouvé tout d'abord à grapiller que quelques nominations de constables ou autres subalternes. Mais voilà que le juge de la Cour Supérieure de district, Hawkins, se laisse bêtement mourir pendant l'absence de Kellogg, offrant ainsi une chance au lieutenant de faire une grosse nomination. Kellogg télégraphie à son remplaçant de faire la nomination provisoirement, mais cela fait, Antoine se ravise et, pour une raison ou une autre, rend la nomination définitive.

Voilà mons Kellogg dans tous ses états; il veut persuader au juge Lynch de quitter la place, mais celui-ci s'y trouve bien et fait savoir qu'il entend y rester. Le pseudo est aux cents coups. La Cour supérieure est la Cour politique par excellence, qui a le monopole des injonctions et des mandamus, qui décide exclusivement de toutes les affaires politiques et électorales. Comment fera-t-il s'il n'a pas là un homme lige prêt à exécuter ses ordres quels qu'ils soient, à protéger son bureau des retours, sa police et toute la séquelle de l'usurpation.

Kellogg a réussi si souvent dans ses usurpations qu'il croit pouvoir s'en permettre une nouvelle. Il nomme donc un juge de la Cour Supérieure, comme s'il n'y en avait pas déjà un de nommé et il fait occuper la Cour par sa police métropolitaine. Mais cette fois, le coup d'Etat n'a pas réussi. Le shérif civil ne plaisante pas avec ses attributions, et la police métropolitaine a dû céder la place et la garde de la Cour au député-shérif qui a déclaré ne reconnaître que l'autorité du juge Lynch.

Kellogg n'ose pas employer la force et il n'a plus d'espoir que dans la Cour Suprême, si le juge Cullom ne veut pas ordonner l'installation de son pseudo-juge.

Mais un fait important à noter, c'est le choix que l'usurpateur a fait pour cette Cour politique, car ce choix dénote clairement les intentions du pseudo pour ce qui concerne la prochaine élection. L'homme sur lequel M. Kellogg a jeté les yeux pour lui servir d'instrument aveugle, n'est autre que le fameux général empoigneur Hugh J. Campbell, l'ex-sénateur fusioniste, devenu le sbire de l'usurpateur et qui dans la journée du 4 janvier 1875, a joué le rôle historique et peu enviable que l'on sait, savoir de désigner à l'officier fédéral les représentants que son maître désirait voir expulser.

La nomination de ce personnage pour occuper le siége de la Cour Supérieure de District, est un défi audacieux à l'opinion publique, une menace pour la liberté des élections et l'indice de l'intention arrêtée de tenter un nouvel escamotage électoral après le scrutin de novembre prochain.

Cette nomination est accompagnée de cette circonstance aggravante qu'elle est faite contrairement à toute légalité, alors qu'il y a déjà un juge, appartenant au parti républicain et nommé par le lieutenant-gouverneur républicain aussi, et qui est en plein exercice de ses fonctions et que M. Kellogg ne peut soupçonner d'hostilité contre son parti.

Nous ne savons quelle sera l'issue de l'imbroglio judiciaire qui a commencé hier, mais nous trouvons que M. Kellogg se fait un jeu de la patience de ses administrés. Il est temps que son règne finisse.

LE BRÉSIL ET DON PEDRO.—Nous publierons demain un remarquable article de Charles Reybaud, article qui a paru il y a une vingtaine d'années dans l'*Illustration*, et dans lequel on trouvera une relation succincte des événements qui ont amené la séparation du Brésil et du Portugal et une intéressante notice sur le souverain actuel du Brésil.

Nous remercions le correspondant qui a eu la bonne pensée de nous envoyer cet article dont la reproduction aura certainement un vif intérêt d'actualité.

## Le Mémoire de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis.

Nous avons rendu compte de l'assemblée publique, tenue avant-hier soir, pour protester contre la ratification du traité projeté entre les Etats-Unis et le gouvernement de Hawaï.

Le comité nommé par cette assemblée est parti, hier après midi, pour Washington, où il arrivera lundi.

Le mémoire qu'il est chargé de remettre aux deux chambres du Congrès a été adopté, à une séance spéciale de la Chambre de Commerce, et approuvé à l'unanimité par l'assemblée publique. En voici le texte:

MÉMOIRE.

A l'honorable Sénat et à l'honorable Chambre des Représentants des Etats-Unis d'Amérique, réunis en congrès.

Les soussignés appellent respectueusement mais instamment votre attention sur l'importance de considérer les effets qu'aurait, sur la prospérité de l'Etat de la Louisiane, la ratification du traité conclu avec les îles Hawaï.

Il est possible qu'il en résulte des avantages pour l'Etat de la Californie, mais si elle donnait de l'impulsion au commerce, de l'encouragement à l'esprit d'entreprise sur la côte du Pacifique, la Louisiane en souffrirait sous tous les rapports. Les précédents qu'établirait ce traité, si on les suivait jusqu'au bout, inaugurerait un système d'admission libre des produits des esclaves des Antilles et arrêterait la culture des produits qui maintiennent l'agriculture dans notre Etat. Notre climat et notre sol permettent la culture du sucre et du riz seulement; toutes les autres, excepté celle du coton, sont vaines depuis nombre d'années, et si le Congrès approuvait le traité, la Louisiane, ne pouvant lutter avec les îles de l'Ouest ou de l'Est, deviendrait inévitablement un membre difforme, inutile, de l'union des Etats.

Nous ne comprendrions pas que le gouvernement pût ou voulût, par ses lois, faire prospérer une section ou un Etat aux dépens des autres; il nous semble que ce serait là un cas de législation spéciale. Si un tarif nous plaçait sur le même pied que le pays entier, et admettait, libres de droit, dans les ports des Etats-Unis, les produits étrangers, sans exception, une opposition sur une remontrance quelconque de notre part serait inconvenante, mais le traité étant dans l'intérêt d'une section et devant entraîner la ruine totale d'une autre, nous croyons que nos objections sont fondées et méritent l'attention du Congrès.

L'adoption d'un tarif qui favoriserait l'étranger et nuirait aux intérêts des citoyens d'un Etat serait l'inauguration d'un système aussi peu sage qu'injuste.

De grandes parties de la Louisiane ne pouvant servir qu'à la culture du sucre et du riz, et la culture du sucre et du riz ayant, par son développement, augmenté de beaucoup la richesse du pays, le bien-être des classes pauvres, il ne serait pas, ce nous semble, d'une bonne politique de frapper ceux qui en profitent et ceux qui vivent du fruit de leur travail.

Les capitaux qui ont trouvé un placement dans ces deux branches d'agriculture et de commerce se retireraient; le reste serait perdu. Un coup a déjà été porté à la confiance; l'adoption du traité serait le signal de l'abandon du travail, seul moyen d'existence. Le peuple, s'il venait à découvrir qu'il lutte vainement, que son énergie ne peut rien contre les idées de la première autorité de la nation, tomberait dans un découragement qu'il est trop triste d'envisager.

Nous nous opposons donc à l'adoption de la loi qui autorise l'adoption du traité conclu entre le roi des Iles Hawaï et le gouvernement des Etats-Unis; nous nous y opposons parce que le traité milite directement contre les intérêts vitaux de la Louisiane, parce qu'il est une source de maux qui nous accableront pendant des années.

Nous demandons respectueusement que le tarif actuel sur le riz et le sucre soit maintenu.

UNE EXCURSION AGRÉABLE ET A BON MARCHÉ—Prenez le train de 6 heures 45 minutes du matin du chemin de fer de Mobile et allez à la station qui vous conviendra d'ici à Ocean Springs. Il ne vous en coûtera qu'une piastre pour tout le voyage, aller et retour, et vous serez revenu à 9 heures et demie du soir. Billets à vendre, samedi, au coin des rues Camp et Commune, et dimanche matin, aux dépôts de la rue du Canal et des Champs-Elysées.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation que donne ce soir à l'Opéra le Club Dramatique Louisianais au bénéfice de l'Union française promet d'être des plus brillantes. Nous tenons d'une source officielle que des visiteurs distingués ont accepté une invitation d'assister à la représentation, invitation qui leur procurera l'occasion de voir la salle de l'Opéra. Le nombre des cartes vendues est déjà considérable et nous pensons que la salle sera pleine.

Le spectacle commencera à sept heures et demie par le *Marchand de jouets d'enfants*, comédie-vaudeville qui sera jouée par MM. John Davis, H. B. de L'Etang, Arthur Montamat et Miles E. Dablestein et Alphonsine Godin. Ensuite viendra l'intermède musical sous la direction de M. Collignon, et dont le programme est dans nos colonnes. Le spectacle sera terminé par *L'Homme n'est pas parfait*, joué par MM. Barjac, A. Montamat, John Gaillard, madame Faye Grand et Mlle Albertine Bauer.

PIQUE-NIQUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Nous appelons de nouveau l'attention sur le programme de la fête champêtre que doit donner demain, aux Fair Grounds, la Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle.

Courses de charrettes, courses à âne, jeux de base ball, amusements divers, concerts, danses, bal, feu d'artifice, il y aura des plaisirs pour tous les goûts et pour tous les âges. Le prix d'entrée est de 50 cents. Les enfants sont admis gratis. Voir le programme à la seconde page.

TROUPE ESPAGNOLE.—Nous rappelons que la compagnie espagnole de passage dans notre ville donnera demain dimanche, une seconde représentation dont on trouvera le programme à la seconde page.

ARRIVÉE PROCHAINE DU DOCTEUR EVANS.—Les lecteurs de l'*Abeille* n'ont pas oublié l'offre généreuse faite par le Dr Evans, l'un des membres les plus éminents de la colonie américaine à Paris, de s'inscrire pour 50,000 francs en tête d'une souscription pour élever une statue à Lafayette en France. Voici en quels termes le *Commercial Advertiser*, de New-York, annonce l'arrivée prochaine du docteur:

Le steamer Russia, qui part aujourd'hui (20 mai) de Liverpool, a parmi ses passagers le docteur Thomas W. Evans, un des résidents américains les plus distingués de l'Europe, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques et propriétaire du American Register. Tandis qu'un des objets de la visite du docteur est de participer à la célébration de notre Centenaire national, il a aussi en vue d'organiser, si cela est possible, un mouvement en faveur de sa proposition d'élever à Paris un monument commémoratif des services rendus pendant notre lutte révolutionnaire par les Français. Les lecteurs du *Commercial* sont déjà familiers avec le projet du docteur Evans, qui s'est inscrit en tête de la souscription pour un don de 50,000 francs.

CHEMISES FRANÇAISES.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que la maison Guéblé et Nippert, rue du Canal 131, publie aujourd'hui dans nos colonnes. Ces messieurs disent, que leur atelier de chemiserie étant aujourd'hui au grand complet et installé de façon à pouvoir répondre promptement à toutes les demandes, ils voient l'inutilité d'un grand stock d'importation. En conséquence, ils vendront à tout prix celui qui leur reste et l'annonce contient à ce sujet des prix d'une modicité extraordinaire, bien qu'il s'agisse de fort belles chemises entièrement de toile et très habilement confectionnées comme tout ce qui sort du magasin de MM. Guéblé et Nippert. Tous autres articles ont subi de semblables réductions de prix et nous ne pouvons qu'engager le public à aller examiner ces belles marchandises dont, aux prix marqués, l'écoulement sera, sans aucun doute, rapide.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**L'affaire Laresche et Mr. E. E. Norton.**

Une des versions publiées sur la mort de Wm. Laresche, portait que Laresche dans la déclaration faite par lui avant de mourir, aurait déclaré "que Matt Hogan et Houlihan avaient été payés par Norton pour l'assassiner lui et Barrett."

Dans une carte publiée hier matin dans le *Times*, Mr. E. E. Norton dit que cette version est incorrecte, c'est-à-dire que Laresche n'a pas tenu un pareil propos et que s'il l'a fait c'est un mensonge monstrueux, contredit par toutes les circonstances de l'affaire.

L'enquête du coroner qui aura lieu lundi nous fera connaître le texte de la déclaration faite par Laresche et les circonstances exactes de l'affaire. On saura alors pour quel motif et pour le compte de qui Matt Hogan, Houlihan et leur compagnon à la moustache blonde avaient entrepris le guet-apens évidemment prémédité dans lequel Wm. Laresche a payé de sa vie son intervention pour protéger Barrett. M. Norton lui-même doit désirer que ce mystère soit éclairci.

**Matt Hogan.**

Le notoire Matt Hogan est toujours à l'Hôpital de Charité, entre la vie et la mort. Une femme, qui a été sa maîtresse, est venue s'installer à son chevet pour lui donner des soins.

Selon l'opinion d'un médecin qui a examiné la blessure de Matt Hogan, il est dans l'ordre des choses possibles que celui-ci en réchappe, mais il n'y a pas, comme il dit, une chance sur dix.

Matt Hogan n'a pas encore fait de déclaration et tout porte à croire qu'il n'en fera pas. Il paraît ne pas avoir conscience de son état. Peut être qu'il parlera lorsqu'il sentira la mort s'approcher.

Le fait est que ce personnage a eu tant d'aventures et s'est trouvé impliqué dans tant de difficultés, qu'il a presque raison d'espérer, en dépit de tout.

Les hommes comme lui semblent avoir plusieurs existences à leur disposition.

**Barrett pourra-t-il témoigner devant le comité d'enquête.**

La preuve que le témoignage de John F. Barrett est très important, c'est qu'on semble vouloir employer des moyens extra-légaux pour l'obliger à s'éloigner de la Nouvelle-Orléans avant l'arrivée du comité congressionnel d'enquête.

Le colonel Loan, chef de la police, à peine de retour de son voyage au Nord, lance un ordre, commandant à ses agents d'arrêter le dit Barrett partout où on le rencontrera.

Le chef de police dit qu'il a pris cette mesure, parce que Barrett a été la cause principale de l'échauffourée de la rue Bourbon, qui a coûté la vie à Mr William Laresche; mais, est-ce la véritable raison?

Ce n'est pas tout, Barrett a amené avec lui une Mme Bowers, qui doit, dit-on, témoigner également devant le comité d'enquête.

Or, voici ce que nous lisons dans le "Democrat" d'hier après-midi:

"Mme Bowers dit que l'ex-sergent de police Gaster la menace, si elle ne quitte pas la ville, de la faire envoyer à l'asile des aliénés; et, si elle paraît devant le comité congressionnel, de la faire envoyer au pénitencier; parce que si elle témoigne devant ce comité elle le ruinera, lui Gaster."

Elle ajoute qu'hier soir, (jeudi soir) sa maison a été surveillée par des officiers de police.

Mme Bowers est la belle-mère de Gaster. Gaster était sergent du premier precinct de police, le 14 septembre 1874, et a donné sa démission le matin même de ce jour mémorable. Depuis lors ses sympathies ont semblé être pour notre population. Il paraît maintenant qu'il a passé du côté de Norton.

Les locataires de la maison qu'habite Mme Bowers, encoignure Douane et Bourbon, sont très alarmés de cet état de choses et demandent protection à la population, puisque la police de Kellogg ne leur en accorde aucune, mais semble au contraire favoriser les desseins ténébreux de Norton."

Nous apprenons aussi, d'une manière indirecte, que Barrett a été vu hier, vers midi, sortant de la maison sise à l'angle des rues Bourbon et Douane, escorté par deux citoyens, et qu'il a gagné le bas de la ville.

Deux officiers de police stationnaient sur le trottoir, en face de la maison, mais n'ont pas fait mine d'arrêter Barret, en le voyant accompagné.

**Les mouvements de Dom Pedro.**

Dans quelques Etats du Nord et de l'Est, les radicaux ultras nous appellent des barbares et des mangeurs de nègres, mais l'empereur Dom Pedro, qui est actuellement de passage dans notre ville, doit trouver, qu'au contraire, nous sommes bien plus civilisés que les habitants des villes du Nord qu'il a visitées.

En effet, depuis son arrivée à la Nouvelle-Orléans, l'empereur du Brésil n'a pas été importuné; on ne lui a pas imposé de visites; on ne lui a pas fait de discours; enfin, on l'a laissé libre d'employer son temps comme il l'entendait.

Il est vrai que lorsque Dom Pedro passe en voiture dans la rue, on tourne la tête pour le voir; mais il n'y a pas de manifestation bruyante, pas de coups de tam tam. Qu'on regarde Dom Pedro, quand on le rencontre par hasard, cela est très pardonnable; surtout, dans un pays où l'on n'est guère accoutumé à voir des empereurs. Nous supposons qu'au Brésil même les sujets de l'empereur le regardent lorsqu'il passe dans les rues de sa capitale.

Dom Pedro nous pardonnera également si nous rendons compte de ses mouvements pendant son court séjour à la Nouvelle-Orléans.

Un visiteur distingué comme lui ne passe pas inaperçu dans une grande ville comme la nôtre.

Quoiqu'il fasse, il y aura toujours quelque reporter curieux qui le suivra à distance respectueuse pour épier ses moindres actions.

Il faut donc qu'il en prenne son parti. Le souverain du Brésil s'est levé hier, à cinq heures du matin, et après avoir pris un léger goûter, il s'est embarqué dans une voiture et s'est fait conduire à Carrollton pour examiner les moteurs (*dummies*) inventés par le chimiste Laum.

Dom Pedro a visité ensuite plusieurs écoles de gens de couleur et des asiles du quatrième district. Il s'est arrêté ensuite à la salle Crescent; puis, il est allé à la Douane, visitant avec intérêt la poste, la Cour de Circuit et les différentes salles de l'édifice de granit. Il s'est rendu ensuite aux Fair Grounds et a parcouru le terrain des courses.

Ce matin, l'empereur Dom Pedro prendra un convoi spécial du chemin de fer Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, qui le conduira à l'ancienne habitation Valcour Aime, appartenant actuellement à M. Burnside, dans la paroisse St-Jacques.

Dom Pedro désire étudier le système des planteurs sucriers de la Louisiane et examiner les machines et les appareils dont ils se servent.

On dit qu'il est très probable que la famille impériale assiste à la représentation donnée ce soir à l'Opéra, au bénéfice de l'Union française.

**LE PREMIER COUP DE CANON.**

**Qui sera juge de la Cour Supérieure de District?**

**Hugh J. Campbell et Barney Lynch aux prises.**

Hier matin, vers dix heures, Mr Hugh J. Campbell, général de la milice de Kellogg, s'est rendu à la Cour Supérieure de District, accompagné par dix agents de police, commandés par le capitaine Lawler du troisième precinct et le sergent Boyd Robinson, et a pris possession de la salle, plaçant deux hommes à chacune des portes.

Peu après, Mr Barney Lynch, tenant une commission de C. C. Antoine et remplissant les fonctions de juge de cette cour depuis la mort de Mr Jacob Hawkins, a fait acte d'apparition et s'est fâché tout rouge, en voyant qu'on l'avait évincé avec aussi peu de cérémonie.

Il a fait appel à Mr Wurzburger, premier député du shérif civil et lui a demandé de le mettre en possession de son fauteuil.

Mr Wurzburger s'est avancé, accompagné de son avocat, le gouverneur McEnery, et a demandé à Hugh J. Campbell en vertu de quel droit il agissait ainsi. Celui-ci, ainsi interpellé, a montré une commission, signée par W. P. Kellogg, gouverneur, qui le fait juge de la Cour Supérieure de District, et a demandé au député-shérif de le reconnaître comme le magistrat de la Cour Supérieure.

Mr Wurzburger a répliqué, que de l'avis de son avocat, le gouverneur McEnery, il ne devait et ne pouvait obéir qu'au juge Lynch, qui avait été dûment commissionné comme juge de la Cour Supérieure de District.

Il a lu alors la lettre suivante adressée au shérif des Cours civiles:

Nouvelle-Orléans, 26 mai 1876.

Mr. Eugene Waggaman, shérif civil de la paroisse d'Orléans:

Monsieur,—La destitution du juge Lynch, le magistrat de la Cour Supérieure de District, par le gouverneur, serait inconstitutionnelle et devrait être considérée comme un outrage, en tant qu'il s'agit de l'ordre public. J'ai étudié la question de savoir si le gouverneur avait le droit de déplacer le juge Lynch, et je suis arrivé à la conclusion que pareil acte serait illégal. Conséquemment tout ordre ou décret émanant du juge Lynch devra être obéi par vous et mis à exécution, en votre qualité de shérif civil de la Cour.

Je suis avec le plus grand respect, etc.,

A. P. FIELD,
Avocat-général.

Conformément à cette lettre qui exprime l'opinion légale de l'avocat-général *de facto*, Mr Wurzburger se retournant vers Hugh J. Campbell, le capitaine Lawler, le sergent Boyd Robinson et les agents de police, leur a commandé, au nom de l'Etat de la Louisiane et du shérif civil de la paroisse d'Orléans, d'évacuer la salle de la Cour Supérieure de District.

Après avoir hésité un moment, Hugh J. Campbell a battu en retraite avec ses métropolitains, et tous ont disparu.

Mr Lynch a remercié alors le gouverneur McEnery des conseils qu'il avait donnés au shérif civil et a pris triomphalement son siege, en déclarant que Kellogg aurait beau faire, il ne réussirait pas à le déloger. En un mot Mr Lynch assure qu'il luttera jusqu'à extinction de chaleur naturelle.

Un grand nombre de politiciens radicaux se sont montrés alors, espérant assister, de loin, à une scène encore plus orageuse, mais ils en ont été pour leur peine, car rien de nouveau n'a été tenté dans la journée.

Le juge Lynch a siégé tranquillement, et avant d'ajourner sa Cour, il a lancé l'ordre suivant:

Cour Supérieure de District,
Nouvelle-Orléans, 26 mai 1876.

Le shérif civil de la paroisse d'Orléans est par les présentes requis de veiller sur les registres de la Cour Supérieure de District de la paroisse d'Orléans et d'empêcher que les livres, archives, écritures et documents appartenant à cette Cour soient enlevés de la Cour et du bureau du greffier de la dite Cour.

B. L. LYNCH,
Juge de la Cour Supérieure de District, paroisse d'Orléans.

On dit que Hugh J. Campbell après avoir quitté le palais de justice est allé se consulter avec Kellogg, mais le conciliabule est resté secret.

Les inévitables reporters ont envahi le bureau du *de facto*, dans l'espoir de le faire jaser, mais ils n'ont rien obtenu de celui-ci, qui, selon son habitude, a déclaré qu'il n'avait rien à voir dans cette querelle; qu'il avait donné une commission au *juge* Hugh J. Campbell,—c'est Kellogg qui l'a appelé ainsi,—et qu'il supposait que celui-ci saurait bien se faire accorder la position à laquelle il avait droit.

Mr Kellogg a suggéré, cependant, ou plutôt, a insinué, que Hugh J. Campbell s'adresserait aux tribunaux, en vertu de l'acte d'empiétement (*intrusion act*) et que la Cour Suprême lui donnerait gain de cause.

Antoine a été "*interviewed*" aussi, comme on dit en anglais. Le lieutenant de M. Kellogg est furieux du tour que lui joue son chef de file, et déclare que M. Lynch a été légalement commissionné par lui et que le gouverneur *de facto* n'a pas le droit de le déplacer.

Il y aura probablement de nouveaux développements aujourd'hui.

**Le parc de la Métairie.**

Nous avons reçu la visite de M. Jules Lanabère, gardien du parc de la Métairie, qui proteste contre les allégations que nous avons rapportées hier. Il n'a, dit-il, depuis deux mois qu'il est gardien du parc, fait abattre qu'un seul arbre très vieux qui menaçait de tomber sur les visiteurs; il a fait faire diverses réparations à ses frais et il nie avoir jamais reçu un sou pour admission d'animaux au paturage.

Nous enregistrons ses déclarations comme nous avons enregistré les plaintes, laissant aux parties intéressées le soin de débattre la question devant les cours si elles le jugent convenable.

**Le contrat pour la suppression des incendies.**

Nous apprenons que les avocats employés par le Bureau des assureurs, messieurs Hornor et Benedict, préparent leur pétition pour demander que la ville mette aux enchères publiques le contrat pour la suppression des incendies.

Cette pétition n'a pas encore été déposée en Cour, et nous espérons toujours qu'elle ne le sera jamais, car ce procès entraînerait des conséquences déplorables. Le public ne peut que souffrir, si la guerre est positivement déclarée entre le Bureau des assureurs et l'Association des pompiers.

**Arrivée du colonel Loan.**

Le colonel Loan, chef de police, est de retour depuis avant hier de son excursion au Nord. Il a repris immédiatement ses fonctions.

*TEMPERATURE.*—26 mai 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 du matin | 71 | 21 |
| Midi | 86 | 30 |
| 3 P. M. | 84 | 29 |
| 6 P. M. | 80 | 27 |

Le bruit a couru à la Nouvelle-Orléans que plusieurs de nos artistes lyriques de l'année dernière étaient morts à Batavia. On citait M. Laurent, Mme de Vercken et d'autres encore. La seule information que nous ayons trouvée dans nos journaux est le paragraphe suivant:

A Batavia (Ile de Java), le ténor de la troupe française d'opéra, M. Lavigne, ainsi que la première chanteuse et la dugazon, sont morts de la fièvre jaune, quelques jours après leur arrivée.

SUICIDE PRÉSUMÉ D'UN LIEUTENANT DE L'AMÉRIQUE.—M. Garmon second lieutenant du steamer *Amérique*, en ce moment à son mouillage de la jetée No 43 de la rivière du Nord, a été trouvé mort dans sa chambre à bord hier matin. Il avait la tempe trouée par une balle, et bien qu'il sortit encore du sang de la blessure, la mort paraissait remonter à plusieurs heures. Le lieutenant était étendu sur le parquet, et près de lui était le pistolet par la décharge duquel il avait été tué. Le bruit de l'explosion n'a pas été entendu des matelots de service pendant la nuit. La veille, M. Garmon s'était retiré dans sa chambre à l'heure accoutumée, et rien n'indiquait dans sa contenance qu'il eût le dessein de se donner la mort. On n'a pas, non plus, que nous sachions, trouvé d'écrit de lui expliquant les raisons de son suicide supposé. Ces diverses circonstances autorisent à croire que le lieutenant a été tué par une décharge accidentelle de son pistolet, et tel sera sans doute le verdict du jury du coroner qui fera aujourd'hui une enquête sur le corps, à moins que de nouvelles perquisitions ne fassent découvrir quelques indices accusant de la part du défunt une intention de suicide.

Le lieutenant Garmon était âgé de 35 ans. Comme homme et comme marin, il était tenu en haute estime par tous ceux qui le connaissaient.

☞ Mr. J. F. Hall, le *news agent* du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Donaldsonville, vend sur le train, tous les matins, les différents journaux de la ville. Les voyageurs, ainsi que les planteurs le long de la route, peuvent, en s'adressant à lui obtenir, non-seulement l'*Abeille* du jour, mais les anciens numéros. Il dépose en passant, sur les plateformes de chaque habitation, en outre des journaux, de la glace qu'il achète pour les habitants qui le chargent de ce soin. Il remplit très exactement les ordres de toute nature qui lui sont confiés. Mr. Hall est sur le train tous les jours.


PARIS

AU PETIT SAINT-THOMAS,

27, 29, 31, 33, et 35, rue du Bac.

et 25, rue de l'Université (Près les Tuileries.)

Cette maison qui compte plus de soixante années d'existence, est universellement connue et réputée comme établissement de confiance de premier ordre et vendant à très bon marché.

Dans ses immenses magasins, que le voyageur ne peut se dispenser de visiter, se trouvent réunis les assortiments les plus complets de Soieries des premières fabriques: Bonnet, Tapissier, Ponson, etc., les Hautes nouveautés en Etoffes de Fantaisie et Lainages, Châles, Confections et Costumes pour dames, Lingerie, Dentelles, Bonneterie, Ganterie, Toiles, Etoffes pour Ameublement, Tapis, Mercerie, Articles de Paris, Parfumerie, etc. etc.—English Assistants.

GUERLAIN
PARFUMEUR,
Paris 15 rue de la Paix. Paris.

Constitution affaiblie reconstruite.—Dans l'usage d'un remède fortifiant consiste le seul espoir de refaire une constitution démantelée. Les "Hostetter Stomach Bitters" sont non seulement un tonique éminemment bon, faisant, mais encore un correctif prompt et satisfaisant des dérangements de l'estomac, du foie et des intestins qui sont un obstacle au retour de la santé et de la force. Quand le système est affaibli par le mal, par l'épuisement et le travail, par des engoisses morales continues, par la dissipation et les veilles, par des applications d'esprit trop soutenues et par des habitudes sédentaires, les "Bitters" sont le meilleur agent médical pour rendre une vigueur permanente à la constitution débile. La nouvelle force de vitalité qu'ils procurent au physique brisé, et l'ordre qu'ils rétablissent parmi les organes de la digestion, de la sécrétion, de l'évacuation constituent, en outre, la meilleure protection et la sauvegarde la plus assurée contre les fièvres d'infection.


Marié par l'honorable John Cain, MICHAEL HOEFFNER à ANGELA CANDIDE AVINENC.

Décédée vendredi 26 mai à 11 heures A. M. à l'âge de 31 ans, Mme ROANNA F. GUERIN, née Charles Holly. Les amis et connaissances des familles Guerin, Holly, Jung, Poincy, Nicaud et D'Aquin sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui samedi le 27 mai 1876, à 3 heures précises. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Morales, entre Espagne et Mandeville.

Décédée le 26 mai à 5 heures P. M. dame FRANÇOIS BOUDREAU, âgée de quatre-vingts ans. Le corps est exposé chez Mme Anatole Jamey, encoignure Levée et Avenue Jourdan. L'enterrement aura lieu dimanche 28 à neuf heures du matin. Les parents et amis des familles Jamey et Boudreau sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décédée, hier, à 4 heures du matin, à l'âge de deux ans et demi, MARIE ALICE MARTIN, fille de Victor Martin et d'Alida Alix. Les amis et connaissances des familles Martin, Alix et Boutté sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu, aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le corps est exposé rue Ste-Anne, entre Robertson et Claiborne, au No 180.

Clergé St Augustin.


A. C. THORN,
BAIE ST-LOUIS, MISS.,
RÉPARE LES VOITURES ET LES REMET A NEUF.

LES travaux de ce genre qui lui sont confiés sont invariablement exécutés avec le plus grand soin.

Atelier: Goodchildren street, Près de la station du chemin de fer
28mai—


On demande

ON demande dans une famille américaine qui doit partir pour l'été, une personne française capable d'enseigner à de jeunes enfants et qui sache bien faire la couture. S'adresser au No. 220 Third St., encoignure Camp. Prendre le char de Magazine St.
27mai—2t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

LES sociétaires sont prévenus que l'assemblée générale qui doit avoir lieu dimanche 28 mai est renvoyée au DIMANCHE 4 juin, à cause de la fête champêtre.

Par ordre du président, J. SCHWEITZER.
L. SIMON, Secrétaire.

N. B.—Les détenteurs de cartes pour le pique-nique sont priés de régler avec la direction, le samedi 27 mai, à l'asile, à 7 1/2 h. du soir. Toute carte non-rendue à cette date, sera considérée comme vendue.

Par ordre de la Direction. L. SIMON, Sec.
25mai—4t

Artillerie d'Orléans—En vertu de la résolution adoptée le 6 courant, il y aura Assemblée Générale dimanche, 28 mai 1876, à midi, au salon Achille Lafon, au Théâtre de l'Opéra, pour recevoir le rapport du comité.

P. MALOCHÉE, Président.
A. SELLE, Secrétaire. 26 mai—3t

Leçons d'escrime.

LE professeur GILBERT ROSIÈRE annonce à ses anciens élèves et au public qu'il a repris l'enseignement de l'escrime et qu'il est prêt à donner des leçons, au coin des rues Conti et Chartres, entrée par la rue Conti No 31.
26mai—1m

Demande.

ON demande pour servir, deux hommes seuls, ou ménage, connaissant bien le service, sachant le français et l'anglais et ayant les meilleures références. Gages $45 par mois sans nourriture—S'adresser à la poste, Boîte No 441.
26mai—3t

Perdue,

Mardi soir, une petite CHIENNE à rat, (black and tan) répondant au nom de "Titine." Une récompense libérale sera donnée à la personne qui la rapportera au No 265 rue Dauphine. 25 mai—

Ouvrier-mécanicien.

UN français, OUVRIER-MÉCANICIEN, désirerait trouver à s'employer en cette qualité, soit en ville, soit à la campagne. Il a longtemps travaillé en France et dans les principales villes des Etats-Unis. Il peut se rendre très utile dans une usine, une fabrique ou une scierie. Il se contentera d'un modique salaire. S'adresser par lettres à Louis Offreson laissées aux bureaux de "l'Abeille." 24 mai—6t

Cuisinier.

UN français, cuisinier de profession et muni de bons certificats, désirerait trouver à s'employer en cette qualité dans une famille, soit en ville soit à la campagne. Il s'appliquera à se rendre utile de toutes manières à la personne qui l'engagera, et se contentera d'un salaire modéré. S'adresser à M. Pierre Serlas, au poste aux huîtres de la rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale.
23mai—6t


LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
MAISON FRANÇAISE. Nyers & Hery,
No 315 Julia street,
Nouveau Bassin
16mai—1an

NOUVELLE REDUCTION
DE PRIX
—DES—
CHEMISES FRANÇAISES
—CHEZ—
GUÉBLÉ & NIPPERT
131.........RUE DU CANAL.........131

NOTRE atelier de CHEMISERIE étant maintenant tout à fait au complet et installé de façon à pouvoir exécuter dans le plus bref délai toutes commandes de Chemises, tant pour particuliers sur mesure, que pour le GROS, et, par conséquent, voyant l'inutilité pour l'avenir de notre fort stock habituel de cet article, nous avons résolu d'ÉCOULER A GRANDS SACRIFICES nos Chemises importées, déjà affichées, et bon marché précédemment.

Nous offrons maintenant à nos clients:

| | |
|---|---|
| 50 douzaines Chemises, toutes toile, vendues $48 00 pour | $39 00. |
| 50 " Chemises, toutes toile, vendues, $42 00 pour | $33 00. |
| 75 " Chemises, devants toile, vendues $30 00 pour | $24 00. |
| 50 " Chemises, devants toile, vendues $24 00 pour | $21 00. |
| 50 " Chemises, devants toile, vendues $21 00 pour | $18 00. |
| 75 " Chemises, devants toile, de notre fabrique | $15 00. |

Cette dernière série, non blanchies, telles qu'elles sortent de l'atelier.

De fortes réductions ont été faites aussi sur nos CHEMISES DE PEAU, CHAUSSETTES, MOUCHOIRS, ETC

Nous invitons plus que jamais nos amis et clients qui veulent des chemises fines et parfaites, de nous laisser leur mesure, nous garantissons satisfaction entière, et des prix à l'abri de toute concurrence.

Avis aux Sociétés, Clubs, &c.

Madame GUÉBLÉ reprend, comme par le passé, les commandes de Drapeaux, Bannières, et tous autres insignes ou ornements. Ayant en stock tous les matériaux or et argent, elle peut confectionner aux plus bas prix. Sa vogue du passé est le meilleur garant pour l'avenir
27 mai— GUÉBLÉ & NIPPERT.


En débarquement du navire "Comtesse Duchatel", de Bordeaux.

50 barriques VIN ROUGE, G.M.L., J. Freyche, Bordeaux.

A vendre par
AMEDÉE COUTURIE,
25 mai—3t 39 rue Décatur.

AVIS.—Ni le capitaine ni le consignataire de la barque française "Comtesse Duchatel" capt. C. Dupont, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.

U. BASSETTI,
70 et 72 rue Peters, près Poydras.

Avis aux Consignataires.—La barque française COMTESSE DUCHATEL, capt. C. Dupont, venant de Bordeaux, commencera son déchargement jeudi, 25 mai, au poteau—Deuxième District. Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

U. BASSETTI,
23mai—3t 70 et 72 rue Peters, près Poydras.

En débarquement de la barque Comtesse Duchatel, de Bordeaux.

100 barriques Vin rouge, St-Loubès, "G. Leforestier."
20 barriques Vin rouge, St-Emilion, "G. Leforestier."
200 caisses Vinaigre "Cessat".
50 barils "
25 caisses Moutarde Dessaguix.

A vendre par
U. BASSETTI,
25mai—1f 70 et 72 rue Peters, près Poydras.


CIERGES, ETC.
J. SCHWEITZER
166 Rue Royale, 166

La Maison J. SCHWEITZER offre maintenant en vente un grand choix de

Livres de Prières,
en tous genres, Français et Anglais:
LIVRES CLASSIQUES, Anglais et Français
ARTICLES POUR ÉGLISES.

Grand assortiment de FLEURS et Articles pour la confection et la préparation des Fleurs: BOUQUETS pour Autels: Couronnes de Mariées; Couronnes de Première Communion; Images, Chapelets; Statuettes en Biscuit: Médailles Or et Argent; Couronnes en Perles et en Perles pour ornement de tombes.

CIERGES EN CIRE PURE, de tous genres, façonnés et unis—pour premières communions—pour églises—pour enterrements, etc. etc.

☞ Les ordres reçus pour la ville et pour la campagne sont exécutés avec soin et promptitude.

☞ Toutes les marchandises sont vendues à des prix très modérés. 19 mai—au 31

Chemin de fer d'Orléans.
CARS POUR LES FAIR GROUNDS.

LA Compagnie du Chemin de fer d'Orléans prévient les Sociétés, les Clubs, les Ecoles et les Réunions particulières qui organisent des pique-niques et qui ont besoin de CARS pour se transporter, eux et leurs invités, aux Fair Grounds, qu'ils pourront toujours en retenir le nombre qu'il leur plaira en s'adressant au bureau de la Compagnie, coin Laharpe et White, ou au Président, J. PLASSENT, No 8, rue St-Louis, à des conditions très avantageuses. Les chars ou wagons s'arrêteront en face de la porte centrale des Fair Grounds. 23mai—15t


Pour Bordeaux.

Le PHARE ayant tout son chargement engagé, pourrait prendre quelques passagers de chambre et d'entrepont pour Bordeaux. Départ dans les premiers jours de juin. S'adresser à bord ou chez

A. CARRIERE & SONS,
21mai—5fDMarJSD. 25 rue Royale.

Pour Bordeaux.

La POLYMNIE ayant tout son chargement engagé, pourrait prendre quelques passagers de chambre pour Bordeaux. Départ dans les premiers jours de juin. S'adresser à bord ou chez

A. CARRIERE & SONS,
21mai—5fDMarJSD. 25 rue Royale.

Passage pour le Havre

SUR le beau navire ONCLE FELIX, de première classe et fin voilier, capitaine Lepène. Excellents emménagements de première et de seconde classe. Départ vers le 15 juin. S'adresser à

H. M. HOFFMAN,
No 76 de la rue Baronne,
et à A. K. EILDER & CO,
35 Carondelet, ou au Capitaine.
à bord, au pied de la rue 7ème, Quatrième District. 23 mai—

POUR
BORDEAUX.

Départ de EAST PASCAGOULA,

Tous les frais de chemin de fer de la Nlle-Orléans à East Pascagoula sont à la charge du navire.

Le navire français, bon marcheur,

HUMBOLDT,

réparé et caréné complètement à neuf, actuellement dans le port de la Nouvelle-Orléans, sous le commandement du capitaine

L. Alphonse DUSSARGET,
autrefois du navire "Formose."

Départ le 10 JUIN 1876.

Pour passage s'adresser chez

Bercier & DeSmet,
No 43 rue Decatur, (Vieille-Levée.)

N. B.—Le navire prendra quelques tonneaux de frêt à la Nlle-Orléans pour le susdit port.
19 mai—

En débarquement du navire Polymnie de Bordeaux

100 Bques Vin rouge COUTRAU FILS.
80 " " " L. P. BARON,
50 " " " A. MARROU,
50 Barils vinaigre CESSAT jne,
50 Caisses Fruits à l'Eau de vie PITON & NOUVIALLE,
50 " Moutarde, DESEGAULX,
100 " Sardines à l'huile,

à vendre par
U. MARINONI,
23 mai—6f 69 Vieille Levée.

Banque du Canal de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 27 avril 1876.—Des propositions seront reçues, à la banque, pour l'achat ou la location à bail de ses différentes propriétés à l'extrémité du nouveau canal et à celle du chemin de fer de la Nlle-Orléans au Lac.

CH. JUMONVILLE,
27avril—1m Caissier.

Département des Finances.

Hotel de Ville,
Nlle-Orléans, 20 mai 1876.

Licences de 1876.

DERNIER AVIS.

TOUTES les licences de 1876 qui n'auront pas été payées d'ici au 1er juin seront remises à l'avocat de la ville pour recouvrement par injonction et procès.

EDW. PILSBURY,
Administrateur des Finances.
20mai—au1erjuin

Avis spécial.

Aux personnes qui doivent des taxes de desséchement.

LE soussigné pris les assessements de desséchement a un ESCOMPTE libéral. Adressez-vous à lui sans retard afin d'éviter les frais.

JAMES B. GUTHRIE,
agent pour le paiement des taxes de desséchement, au No 193 de la rue Gravier.
12 mars—6m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.

Direction Générale des Manufactures de l'Etat.

TABACS EN FEUILLES DE KENTUCKY.

AVIS AU COMMERCE.

MM. les Négociations qui seraient dans l'intention de vendre des tabacs en feuilles de Kentucky, pour l'approvisionnement des Manufactures nationales sont prévenus qu'il sera procédé le VENDREDI 9 JUIN 1876, à 2 heures après midi, au Ministère des Finances, en séance publique, à l'adjudication, en trois lots, sur soumissions cachetées, de la fourniture de:

Six millions de kilogrammes de tabacs en feuilles de Kentucky, des récoltes de 1874 et 1875, conformes à trois types sous les marques KA, KB et KC.

Les soumissions cachetées seront déposées sur la table du Conseil supérieur des tabacs, au jour indiqué et à l'ouverture de la séance, à 2 heures de l'après midi.

Des exemplaires du cahier des charges approuvé par S. E. le Ministre des finances, pour servir de base à l'adjudication, seront mis à la disposition du commerce dans les bureaux de l'administration centrale des tabacs à Paris, dans ceux des Manufactures nationales de Paris (Gros-Caillou), de Bordeaux, du Havre et de Marseille, et à la Chancellerie des Consulats de France, à New-York et à la Nouvelle Orléans (Etats-Unis). Les types en conformité desquels les livraisons devront être faites, sont déposés à la manufacture de Paris, quai d'Orsay, No 63, où le commerce pourra les voir tous les jours ouvrables, de midi à 4 heures.

Paris, le 29 avril 1876.
Le Directeur général,
23 mai—5t E. ROLLAND.


Nous venons de recevoir de Bordeaux par le navire francais "Le Phare."

COGNACS de Jules Bellot & Co., de la célèbre marque "l'Indépendance" actuellement exposée à Philadelphie.

Nous sommes les SEULS AGENTS pour la vente des COGNACS de cette maison en Louisiane, au Texas et au Mexique.

NOUS invitons les acheteurs à venir s'assurer de la supériorité de cette marque avant d'en acheter une autre quelconque. Nous l'offrons au commerce aux plus bas prix du marché.

—ATTENDU—

Vermouth Noilly, Prat & Co., Burgundy Port, Sardines, Vins Rouges, Vins Blancs et différentes marques de Cognacs, Liqueurs Assorties, Vins Sherry assortis, Vinaigre de J. Cessat, Jne, Vins Muscat et Malaga, Cerises à l'eau-de-vie, &c., &c., &c.,

—EN MAGASIN—

Un très grand stock, bien assorti de toute espèce de produits, vins et liqueurs de France.

—AINSI QUE—

Un grand assortiment de marchandises sèches, "notions," &c., &c., de fabriques françaises, allemandes et anglaises, en Douane et hors de la Douane—à vendre aux plus bas prix du marché.

MARKS, BROS & CO.,

Négociants-Commissionnaires et Importateurs,

Au No 41 de la rue des Magasins—au premier. 21 mai—1m

Pour les Premières Communions.
AVIS.
AUX MERES DE FAMILLES,
Ouverture de Nouvelles Marchandises
—CHEZ—
LELIEVRE,
174 rue Royale et rue Baronne No 9.
(Près la rue du Canal.)

TOUS nos articles sont de la plus grande fraîcheur, des plus variés et des mieux assortis. Tout à la portée des petites bourses. Grande vente à petit bénéfice, afin d'écouler le plus de marchandises possible; c'est le but que nous nous proposons par ces temps si difficiles.
9 avril, au 31 mai—DMJ

Hôtels, Restaurants, &c.

Grande Ile
PENSION PRIVEE.

$30 par mois; $15 par semaine; $3 par jour: enfants et domestiques moitié prix.
G. WILLOZ, Propriétaire.

S'adresser jusqu'au 1er de juin, 125 rue Marigny, et après cette date à la Grande Ile directement. 19mai—1mMaJD

SHADY GROVE HOTEL,
Biloxi, Mississippi.

M. Urbain Rambaut a l'honneur de prévenir le public et ses amis en général que son hôtel est ouvert pour la saison d'été. On trouvera chez lui tout le confort désirable. Les personnes qui arrivent le dimanche par le train d'excursion trouveront un excellent dîner qui leur sera servi à leur arrivée à 75 sous par personne. 21mai—2m

Restaurant Trisconi,
—ET—
SALON DE RAFRAICHISSEMENTS
Au bout du wharf de Milneburg.
Ouverture le DIMANCHE, 14 mai 1876.

Excellente chère, poissons frais, vins et liqueurs de choix. Prix très raisonnables. Le meilleur endroit pour avoir la brise du lac. Liqueurs et soda aux prix de la ville.

Les commandes pour repas peuvent être faites à l'avance chez JOHN TRISCONI, au coin des rues Canal et Decatur. 14mai—1m

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,

107.........Rue de la Douane.........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
4oct75—1an

H. CASSIDY,
FABRICANT DE VOILES
ET
Agent pour la vente du Duck Coton,

JE SIGNALE à l'attention des hommes de chemins de fer et des autres mon grand stock de DUCK COTON de toutes les largeurs et qualités. Je les offre en gros, aux prix des fabriques.

On trouvera constamment chez moi toute espèce de TENTES et PRÉLARTS, des drapeaux de toutes les NATIONS, &c., que je fais et que j'offre aux prix les plus raisonnables. Mon expérience de quarante ans à la Nouvelle-Orléans m'autorise, j'espère, à garantir mon travail sous le rapport de la qualité et des prix.

H. Cassidy,
Au No 95 de la rue du Camp, près Poydras
30avril—3m

Le Docteur Ferrière

ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations: de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. 20nov—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21fév75—1an


C. E. Girardey,

CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.,

Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.

Samedi, 27 mai.—Pour règlement entre les héritiers—la magnifique maison en briques et à trois étages, avec deux terrains et jardins, No 234 de la rue du Canal;

Les trois maisons en briques et à trois étages Nos 240, 242 et 244 de la rue du Canal, formant l'angle de la rue Liberté;

Les deux maisons en briques et à étage, derrière, portant les Nos 10 et 12 de la rue Liberté, entre Canal et Gasquet.

Environ 39 terrains de choix pour bâtir, faisant face aux rues Bienville, Conti et St-Louis, entre Tonti et Rocheblave et dans ces deux rues.

La jolie résidence en briques, à étage et à mansarde, No 92 de la rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

Samedi, 3 Juin.—Cet emplacement de commerce, central et populaire, connu sous le nom de "Salon Bismarck," No 62 de la rue Royale, entre Douane et Bienville.

La maison en briques et à trois étages, No 86 de la rue Dryades.

Les très jolis cottages en bois, neufs, doubles, en face de la Place Clay, et formant l'angle S.-E. des rues Annonciation et Troisième.

La jolie maison en bois et à étage, No 303 de la rue Première, près l'encoignure Baronne.

L'excellent emplacement de commerce, formant l'angle S.-O. des rues Delord et Rampart.

Le tout se vendra à de longs termes et à des conditions faciles.

Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.
Stock—


H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychaud.
17 mai—1an 58 rue de Chartres et 86 rue Bienville, Nouvelle-Orléans. Le.

P. E. SARRAZIN,
279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital,

A L'HONNEUR d'informer le public et les fumeurs en général qu'il a, après plusieurs années d'expérience, trouvé un moyen de fabriquer le tabac par un nouveau procédé.

Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur.
Seule manufacture des célèbres tabacs à fumer CENTENNIAL & RELIABLE.
(PERIQUE A FUMER VERITABLE.)

Grand assortiment de pipes Bruyères, allumettes et articles de fumeurs,
Le tout à des prix réduits. Venez voir vous-même avant d'acheter ailleurs.
30avril—1anDMarJ

A. M. HILL, fabricant de Plumes en Or.
AU No 86 DE LA RUE ST. CHARLES
Coin Commercial Place,
Nlle.-Orléans,
1 pe.

| No 10 | No 9 | No 8 | No 7 | No 6 | No 5 | No 4 | No 3 | No 2 | No 1 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Prix $5 00 | $3 50 | $3 00 | $2 50 | $2 25 | $2 00 | $1 50 | $1 25 | $1 00 | 75c |

LES GRANDEURS EXACTES ET LES PRIX DES
Plumes "Extra," en Or, de
HILL.

Ces Plumes sont d'Or Massif et à Pointes en Diamant; elles sont le produit du travail le plus habile et des meilleurs matériaux.

CHACUNE D'ELLES EST GARANTIE.

La maison en a un Stock complet de fines et de grosses, de dures et de molles, parmi lesquelles l'acheteur peut faire un choix:

Des manches de tous les genres pour plumes de poches ou de pupitres.
Crayons, cure-dents, porte plumes et porte-crayons, en or massif,
Do do do do en nacre,
Do do do do en caoutchouc.

J'envoie n'importe laquelle de ces plumes, par la Poste, à mes frais, en en recevant le prix indiqué.

Je refais les Pointes de Plumes d'Or à raison de 75 cents.
23 avril—

WM. H. SHEPARD.
AGENT GÉNÉRAL AU SUD
POUR LA VENTE DE LA

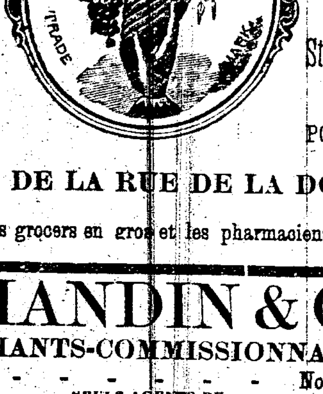

Poudre-levain SUCRE AU LIMON, EXTRAITS PARFUMANTS, Parfumerie &c., DU DR. PRICE.

POUDRE-LEVAIN Steele & Price, POIDS PLEIN.

AU No 58 DE LA RUE DE LA DOUANE.

A vendre par les grocers en gros et les pharmaciens en général.
31fév—4m

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - Nouvelle-Orléans,
—SEULS AGENTS DU—
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT

Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Salla Fils.
Chateau de France de P. Bruyère.
Graves d'Ambarès, Duclos Frères, &c., &c.
1 janv—1an

FINE WINES, COGNAC. OLIVE OIL
SEIGNOURET FRÈRES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX
COGNAC — HUILE
FINE CHAMPAGNE, D'OLIVE VIERGE.

Chateau Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St.-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.

BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanata,—Schmidt & Ziegler,—Smith Bros & Co.,—E. J. Hart & Co.,—Clark & Meader,—Ernest C. Villeré,—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1 an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.

ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:

BOIS DE CHENE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CEDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHERS ET A PLAFONDS, PLANCHES A ETAGERES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE; PORTES, CHASSIS, JALOUSIES. LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE, JANTES, FLECHES DE CHARRETTES, ETC., ETC.

Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Crossman, à un lieu au-dessous de la rue du Canal.
déc—1anD.M.J.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.

PLANCHES à planchéier, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.

L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 936 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.

LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés était en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.

VETEMENTS

Le stock de vêtements pour hommes, jeunes gens, et enfants, le plus vaste, le plus joli et le plus complet qui se puisse trouver est chez

GODCHAUX,

et se vendra à meilleur marché qu'il ne s'en est jamais vendu en cette ville.

LEON GODCHAUX
No 81 rue du Canal, et 213 rue Vieille-Levée.
30 av—

Grocerie à vendre pour cause de départ,

GROCERIES Située dans la paroisse St-Bernard, au Stock Landing. Il y a un bail échouant le 31 décembre 1877. S'adresser sur les lieux à L. DUCOS.
19 mai—12 t


Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 MAI — CLASSE No 125.

| 1re. | 2me. | 3me. | 4me. | 5me. | 6me. | 7me. | 8me. | 9me. | 10me. | 11me. | 12me. | 13me. | 14me. | 15me. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 22 | 5 | 57 | 53 | 52 | 20 | 46 | 8 | 64 | 34 | 42 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salles de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 26 Mai 1876

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Demande de $500

PAR une dame américaine, qui fait un commerce avantageux dans un bon quartier et à l'agence unique, dans les Etats du Sud, pour la vente d'un article nécessaire sur lequel on peut réaliser un bénéfice de cent pour cent. Qui conque désire prêter la susdite somme sur bonne garantie, avec promesse d'une partie libérale du bénéfice, est prié de s'adresser, en anglais, pendant une semaine, aux initiales W. N. O., bureaux de l'Abeille.
25mai—7t